



DELIBERATION

N° 05

Conseil d'administration du jeudi 12 décembre 2024

Le jeudi douze décembre, à quatorze heures trente, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué en date du trois décembre deux mil-vingt-quatre, s'est réuni dans la salle du C.C.A.S., sous la présidence de Monsieur Joël LE BOLU.

Date de convocation : 03 décembre 2024

Nombre d'administrateurs en exercice : 13

Quorum : 7

Présent.e.s :

Mmes et MM, Thierry FOURNIER, Gilbert VALLEE, Marcel LE BORGNE, Lucien LERAY, Claude DROUET et Françoise JAMIN, Martine LAUNAY, Kika VAN HAAFTEN.

Absent.e.s et excusé.e.s :

M. Joël LE BOLU a donné procuration à Mme Martine LAUNAY.

M. Jean-Pierre PRIGENT a donné procuration à Mme Françoise JAMIN.

Mme Carole DAINNE a donné procuration à M. Marcel LE BORGNE.

Mme Florence LEFFRAY a donné procuration à M. Gilbert VALLEE.

Mme Valérie DUMONT a donné procuration à Mme Kika VAN HAAFTEN.

Secrétaire de séance : Monsieur Claude DROUET

V – JOURNÉE : « SORTIE PRINTEMPS 2025 » :

Rapporteur : M. Claude DROUET

Une journée « Sortie printemps 2025 » est envisagée au cours du deuxième trimestre 2025. La thématique porterait sur la découverte du patrimoine en Sarthe pour un groupe de 18 personnes.

Programme prévisionnel :

- Matin : visite guidée de l'Abbaye Royale de l'Epau, avec la formule repas au Café des Moines pour un coût de 24,50 € à 28 € aux frais des participants.
- Après-midi : visite du Blockhaus au Mans, par groupe de 9 personnes, départ toutes les 20 minutes. Contraintes : huit marches à descendre et une température de 13°. Le coût de cette visite est de 6 € par personne, pris en charge par le CCAS soit 108 €.

Le transport se ferait en minibus.

Il est proposé au conseil d'administration d'approuver la participation financière de la visite du Blockhaus du Mans d'un montant de 108 € pour la journée « Sortie printemps 2025 ».

Discussion

Il est rappelé que la visite du Blockhaus avait déjà été proposée mais annulée. Cependant, il serait souhaitable qu'elle puisse être encadrée par le guide qui explique l'histoire du lieu.

En cas de forte demande, une liste d'attente serait établie et une nouvelle sortie pourrait être envisagée en septembre ou octobre 2025.

Les membres du conseil d'administration confirment l'orientation de faire supporter les frais de la matinée aux participants tout en étant conscients que cela puisse freiner l'inscription à cette journée pour certains.

Décision

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil d'administration valide la sortie printemps et la prise en charge du coût de la visite du Blockhaus par le CCAS.

Présents : 8 / Votants : 13 / Abstentions : 0 / Pour : 13 / Contre : 0

Pour copie conforme,
Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Le Président,
Joël LE BOLU



Le secrétaire de séance
Claude DROUET

